



Représentation
au Sénégal

FENÊTRE SUR L'AGRICULTURE

Les séminaires débats des acteurs sénégalais



Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture | Représentation au Sénégal | 25 novembre 2013

« PROTECTION SOCIALE ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE POUR UNE MEILLEURE RÉSILIENCE DES POPULATIONS VULNÉRABLES »

Compte rendu de la 1^{ère} édition « Fenêtre sur l'Agriculture »

La FAO et l'IPAR (*Initiative Prospective Agricole et Rurale*) ont procédé le lundi 25 Novembre 2013, à la salle de Conférence de la FAO, au lancement de leur cycle de débats intitulés « Fenêtre sur l'agriculture ». Ce cycle de séminaires a pour objectif de créer un espace de dialogue et de débat entre les acteurs du développement rural sur les enjeux de l'agriculture, de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de la résilience au Sénégal, et ainsi contribuer à une réflexion partagée pour une meilleure synergie dans les interventions.

Le premier séminaire « **Protection Sociale et sécurité alimentaire pour une meilleure résilience des populations vulnérables** » a regroupé une cinquantaine de participants représentant les Institutions du Système des Nations Unies, la société civile dont les organisations paysannes (CNCR) et des ONG internationales (OXFAM, REPAOC), les autorités locales, les instituts de recherche (ITA, ISRA, IPAR, CIRAD), ainsi que des partenaires techniques et financiers.

La rencontre a été rehaussée par la présence de **Madame Marcia Carvalho-Lopes, ancienne Ministre brésilienne du développement social et de la lutte contre la faim**, qui effectuait une mission FAO d'accompagnement du Gouvernement sénégalais dans la mise en œuvre du programme de bourses familiales (mission programmée suite à la visite du DG de la FAO début novembre).

Monsieur Vincent Martin, le Représentant de la FAO au Sénégal et Monsieur Cheikh Oumar BA, le Directeur exécutif de IPAR, ont ouvert la rencontre. M. Adama Faye, responsable de la veille et de la stratégie à l'IPAR, a assuré la modération.

Mr Vincent Martin, le Représentant de la FAO au Sénégal, a introduit le débat par une présentation des enjeux de la résilience et de la protection sociale pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sénégal. Il a également rappelé le rôle de la FAO à travers ses nou-

veaux objectifs stratégiques pour l'horizon 2013-2017 (<http://www.fao.org/docrep/018/mi317f/mi317f.pdf>).

Pour la FAO, la pauvreté et la faim ne sont pas une fatalité et peuvent être combattues par des politiques intersectorielles coordonnées au plus au niveau de l'état, permettant une articulation adéquate et efficace entre différents programmes au service du développement agricole, de l'amélioration de la nutrition, de la santé et de l'hygiène ainsi que de l'éducation. L'agriculture étant au cœur des moyens de subsistance des populations rurales, particulièrement vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, un effort tout particulier doit être réalisé pour dépasser une approche purement productiviste (amélioration de la « disponibilité ») en considérant les problèmes « d'accès » à l'alimentation à travers des politiques qui associent étroitement développement agricole et protection sociale. Il a aussi souligné le fardeau des crises récurrentes qui pèsent sur les finances nationales et internationales, notamment dans la région du Sahel où ces crises se succèdent à un rythme de plus en plus rapproché et amènent les populations vulnérables à adopter des stratégies de survie à court terme compromettant leur sortie du cercle vicieux de la pauvreté. C'est ainsi que la résilience des populations aux crises, notamment alimentaires, passe par des actions concertées et une double approche (stratégie twin-track) alliant une vision à court terme et à long terme.

Il a ensuite donné quelques exemples où ce lien existe déjà et mériterait d'être renforcé, comme certaines activités menées conjointement par la FAO et le PAM, à travers le programme PAA (African purchase from Africa) inspiré du programme d'achats locaux du Brésil visant à mettre en relation producteurs, acheteurs et consommateurs. D'autres programmes tel que le warrantage au Niger ont des avantages certains et permettent aux agriculteurs d'écouler leur production au moment où les prix sont plus élevés, d'accéder au crédit et de réinvestir les bénéfices dans leur exploitation.

M^{me} Inge Breuer, la Représentante du PAM au Sénégal, a axé son intervention sur la notion clé de l'insécurité alimentaire qui revêt différentes formes et peut affecter les populations de manière sévère ou modérée. Elle a aussi mentionné le problème aigu d'accès aux marchés des petits producteurs qui souvent ne trouvent pas de débouchés à leur production. Les programmes d'achats locaux du PAM permettent de répondre à cette contrainte et de recréer ce lien défaillant. Elle a rappelé que sur les 2,2 millions de Sénégalais qui sont en situation d'insécurité alimentaire, une partie de ces ménages est en insécurité sévère, soulignant un besoin d'intervention d'urgence et la mise en place de filets de protection sociaux. Elle a rappelé l'importance de réagir rapidement et de continuer à mener des actions humanitaires ciblées pour éviter que les personnes à risque d'insécurité alimentaire n'y sombrent complètement.

Pour les ménages qui sont en situation d'insécurité alimentaire modérée, le PAM a mis en place l'initiative 4R de renforcement de la résilience pour redresser 4 risques en partenariat avec OXFAM America. Les communautés sont accompagnées dans l'élaboration de projets pour développer des activités qui leur permettent de générer des actifs, à épargner et à accéder au crédit. L'initiative va être répliquée dans les zones d'intervention pour passer de 6 000 bénéficiaires actuellement à 18000 bénéficiaires.

M^{me} Giovanna Barberis, la représentante de l'UNICEF au Sénégal, souligne l'engagement du gouvernement du Sénégal sur les enjeux de protection sociale notamment par la mise en place d'un comité de pilotage avec les PTF et les autres acteurs. La Banque Mondiale appuie ce processus de développement d'une stratégie de protection sociale. La dimension multisectorielle de la protection sociale implique notamment l'importance de la nutrition et son lien avec la santé. L'UNICEF insiste sur le besoin de s'entendre sur des démarches porteuses incluant la nutrition.

Mr Eric Hazard, responsable de la Campagne Cultivons au sein d'OXFAM, a insisté sur les crises alimentaires au Sahel qui accentuent la vulnérabilité. Les réponses d'urgence ne permettent pas toujours de s'attaquer aux causes structurelles. Il a aussi rappelé que la protection est reconnue comme un droit pour les personnes dans la *Déclaration Universelle des Droits de l'Homme* (articles 22 et 25), le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (articles 9, 11 et 12) et la *Convention 102 (1952) sur la Sécurité Sociale (Standards minimum)* de l'Organisation Internationale du Travail. Il est donc de l'obligation des Etats de la garantir. Par ailleurs, assurer ce droit à la protection sociale contribue directement au droit à l'alimentation, en permettant aux populations qui en bénéficient d'accéder à la nourriture de manière durable. Dans ce contexte, il importe de trouver et de mettre en place des mécanismes durables enracinés dans les politiques nationales de sécurité alimentaire pour prendre en charge cette vulnérabilité chronique. Parmi les solutions possibles, la mise en place de poli-

tiques de protection sociale, à travers notamment la systématisation des filets sociaux, combinés à un accès renforcé et pérenne aux services essentiels (eau, éducation, santé, etc...) semble une voie d'avenir.

Il a souligné la pertinence de recenser des expériences « réussies » de protection sociale, d'améliorer la coordination et de réfléchir à des mécanismes de financements innovants pour mettre en œuvre des politiques de protection sociale.

Enfin, **M^{me} Marcia Carvalho Lopes, ancienne ministre brésilienne du développement social et de la lutte contre la faim**, après avoir salué l'initiative, a parlé de l'expérience brésilienne en matière de sécurité alimentaire, de lutte contre la pauvreté et de résilience.

Selon elle, l'expérience brésilienne est pertinente et doit être adaptée en fonction des contextes en Afrique de l'Ouest et au Sénégal. Le processus brésilien a eu un impact du fait d'un important mouvement populaire qui a mis en place un système démocratique basé sur le respect des droits fondamentaux : universalisme, décentralisation politique et administrative, et participation de la société civile. La lutte contre la pauvreté et la faim n'était pas un programme en soi mais l'épine dorsale de la politique brésilienne de développement. Elle a ensuite rappelé quelques principes pour appuyer l'intégration des politiques sectorielles dans la stratégie globale de lutte contre la pauvreté et la faim : diagnostic ; planification nationale, régionale et locale ; gestion et bonne gouvernance ; renforcement des capacités ; systèmes d'information et d'évaluation.

L'Etat doit être fort et son accompagnement permanent, en encourageant une politique qui consiste à renforcer le transfert de revenu, l'alimentation des enfants à l'école, l'agriculture familiale, et le financement de l'agriculture.

Le débat avec les participants a permis d'enrichir les réflexions et de contribuer à des recommandations pour une plus grande résilience à la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sénégal par la mise en place d'une politique de protection sociale incluant les aspects de développement agricole.

L'ensemble des participants s'est accordé sur le fait que l'un des grands défis est **de coordonner les différents acteurs de la sécurité alimentaire, nutritionnelle et de l'action sociale et mettre en cohérence les différentes interventions publiques et privées**. Il existe en effet de nombreuses stratégies : stratégies de protection sociale ; stratégie de développement agricole ; stratégie nationale et régionales de résilience. **La FAO, l'IPAR, le PAM, l'UNICEF et l'ensemble des acteurs souhaitent ainsi accompagner le gouvernement sénégalais dans ses priorités et dans l'intérêt des populations, particulièrement les ménages vulnérables, les femmes et les jeunes.**

Définition de la protection sociale

« Un ensemble spécifique d'actions pour pallier la vulnérabilité des populations par la sécurité sociale, qui offre une protection contre les aléas de la vie et l'adversité ; par l'assistance sociale, qui offre des allocations en espèces et en nature pour soutenir les plus démunis et leur accorder une plus grande autonomie ; et par des efforts d'inclusion qui renforcent les capacités des personnes marginalisées à accéder à la sécurité sociale et à l'assistance sociale. » (Union européenne, 2010). D'autres définitions incluent l'accès à des services de base, surtout les soins de santé, ainsi que le soutien aux moyens d'existence des pauvres, comme les subventions aux intrants agricoles.

Source : inter-réseaux développement rural/bulletin de synthèse souveraineté alimentaire. No.12, 2013

Des filets sociaux à la « protection sociale pour l'agriculture et la sécurité alimentaire »

Plus récemment, les débats au niveau international promeuvent l'élargissement des filets sociaux en véritables systèmes de protection sociale, qui soient prévisibles, pour partie indépendants des conjonctures de crises et inscrits dans la loi. Plusieurs argumentaires sont mobilisés sur des registres complémentaires. On met d'abord en évidence l'efficacité des stratégies Faim zéro au Brésil ou Opportunidades au Mexique aussi bien sur le court terme que sur le long terme : les instruments mis en œuvre ayant des impacts puissants sur la scolarisation, en particulier des filles, indirectement sur la fécondité, l'employabilité, etc. Sur la question financière, de nombreuses études montrent que ces systèmes de protection sociale, s'ils paraissent coûteux de prime abord, reviennent en définitive moins chers que les filets de sécurité mis en place à la hâte et à répétition par temps de crise. L'utilité économique de la protection sociale est aussi soulignée : lorsque les systèmes sont bien

conçus et articulés aux autres politiques, les ménages vulnérables (re)deviennent capables d'investir dans des activités à valeur ajoutée. Enfin on rappelle qu'il s'agit d'un simple droit des citoyens, depuis que la plupart des Etats du monde a ratifié la Déclaration Universelle des droits de l'homme.

Source : inter-réseaux développement rural/bulletin de synthèse souveraineté alimentaire. No.12, 2013

La protection sociale pour la FAO

La protection sociale joue cinq rôles essentiels dans le contexte du Cadre stratégique révisé de la FAO en: a) fournissant un soutien direct aux revenus avec un impact immédiat sur la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté aux niveaux individuel et familial; b) aidant les agriculteurs et les autres ménages ruraux à surmonter les contraintes de liquidités et à mieux gérer les risques; c) valorisant le capital humain; d) stimulant le développement économique local avec une rétroaction positive sur la production agricole, l'emploi et la réduction de la pauvreté; et e) soutenant l'action visant à mettre en place une gestion plus durable des ressources naturelles et à renforcer la résilience des moyens de subsistance. La FAO va accroître considérablement son soutien aux pays en établissant des liens et en favorisant une meilleure convergence des politiques et les synergies entre la protection sociale, la sécurité alimentaire, le développement agricole et la lutte contre la pauvreté.

Pour en savoir plus sur l'approche de la FAO en matière de protection sociale, la manière dont elle entend renforcer ses capacités dans les années à venir et œuvrer avec ses partenaires pour assurer un soutien efficace aux États Membres, consulter le lien suivant :

<http://www.fao.org/docrep/meeting/029/MI557F.pdf>

Source : Résumé du document qui a été présenté lors de la 148^{ème} Session du Conseil, tenu à Rome, 2-6 décembre 2013)

Prochaine rencontre

Ainsi, en prélude à la Conférence sur l'emploi des jeunes prévue à Dakar les 28 et 29 janvier 2014, la FAO en collaboration avec le Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Promotion des Valeurs civiques, et l'IPAR organisera le **24 janvier 2014, dans le cadre de ses séminaires thématiques « Fenêtre sur l'agri-**

culture », un atelier d'échanges et de partage sur le thème : « **Emploi des jeunes et Agriculture** ». Un lien avec l'agriculture familiale sera fait afin que chacun des séminaires se relie à cette thématique cette année 2014, Année Internationale de l'Agriculture Familiale.



Représentation
au Sénégal

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FAO Représentation au Sénégal
15, rue Calmette x rue Amadou Assane Ndoye | BP N° 3300 | Dakar, Sénégal
Tél. : (+221) 33 889 16 66 | Fax : (+221) 33 889 16 70 | E-mail : FAO-SN@fao.org

www.fao.org